

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/03/27-03

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 mars 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education, et notamment son article 713-1,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 13 mars 2012 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Dissolution de l'Institut de Mécanique de Marseille (IM2)

Le conseil d'administration approuve la dissolution de l'Institut de Mécanique de Marseille (IM2).

Cette délibération est adoptée par 26 voix pour et 3 abstentions.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 27 mars 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

